



Nom	Présents	Excusés	Invités
J.Luc VANDAMME	✓		
Christine GUILLON	✓		
Christine PATTE	✓		
Denis DEBERTHE	✓		
François POCHELU	✓		
Evelyne POCHELU	✓		
Etienne JACQUEL		✓	
José SERRANO		✓	
Etienne JACQUEL, André Vaniche, Françoise Taillade, José Serrano, Eric Le Granché			

ORDRE du JOUR
-1-Point maillots et décisions
-2-Point VANICHE père et fils
-3-Point dossier de subvention
-4-Point accès à la salle pour les mineurs
-5-Point prochains évènement
-6- Point adhérents
-7-Point compétitions et engagements phase 2
-8-Point financier
-9-Divers

Heure de Début de réunion	Heure de Fin de réunion
11 h	16 h 30

- **Point 1 : Maillots et décision**
 - Inversion du logo en blanc sous l'inscription Châtillon
 - Commande de 200 maillots
- **Point 2 : VANICHE père et fils**
 - André ne respecte pas ses engagements, prendre RV avec lui → Jean-Luc
 - Elie ne doit pas participer à toutes les séances d'entraînement, contacter le son père → Jean-Luc
- **Point 3 : Dossier de subvention**
 - Doit être envoyé avant le 7 décembre → Denis, Christine P, Jean Luc
- **Point 4 : Accès des mineurs à la salle**

TENNIS DE TABLE MUNICIPAL CHÂTILLON

Stade Municipal • 35, avenue Clément-Perrière • 92320 CHÂTILLON
☎ : 07 83 34 35 55 ttmc92.clubeo.com



- Vérifier le règlement intérieur
- **Point 5: Prochains évènements**
 - Tournoi de Noël le 17 décembre, ULTIMATE demandé par les adhérents
→Règlement sur place
 - Acheter des filets → François et Evelyne
 - Inscription gratuite, buvette le soir
 - Acheter des lots →Christine P et Christine G
 - Faire l'affiche, les courses →Jean-Luc
 - Soirée galette / loto le 7 janvier 2017
 - Tarifs : 5€ pour les -18 ans et 8€ pour les adultes
 - Acheter les lots: 1 panier gourmand, 1 tablette, 2 clefs USB, 1 bon ping passion, 1 boîte de chocolats, 4 kilos de clémentines.

Les galettes et le cidre sont offerts par MONOPRIX
Pour ces 2 manifestations, envoyer un SMS de rappel aux adhérents et faire les affiches →Jean-Luc
- **Point 6 : Adhérents**
 - 164 dont 16 pour la société ORANGE, récupérer l'argent manquant →Evelyne et François
 - ORANGE doit payer 1700€ + 300€
- **Point 7 : Compétitions et engagements phase 2**
 - Engagement : 1 équipe D2, 1 équipe PR, 1 équipe 599 + l'équipe qui descend
 - Envoyer à tous les adhérents un mail de rappel pour les compétitions par équipe
- **Point 8 : Point Financier**
 - Recettes prévues
 - Tenues sportives →1480 €
 - Buvettes championnats→ 170 €



- Cotisations → 2000,89 €
- Cotisations → 1871€
- Dépenses prévues
 - 315€
 - Si Jérôme passe son DEJEPS 8000€ au total, 2000€ à la charge du Club
- **Point 9 : Divers**
 - Faire un rappel compétiteurs avant la date de clôture des engagements
 - Faire une relance pour paiement auprès de Pauline et Alexandra
 - Jérôme veut passer le diplôme d'entraîneur

Prochaine réunion : 05 décembre 2016 à 12h chez Jean-Luc

Le Président

Jean Luc VANDAMME

La Secrétaire

Christine GUILLON